hebdo communiste des P.-O.

Le TC

Le Travailleur Catalan

Journal ouvert pour esprits libres !

• Recherche universitaire

En danger p.5

• Prades

Victoire des postiers p.6

Convention Climat : Chassez le naturel...

p.3

Lieux culturels interdits

LA BRONCA

2€ - N°3861 - Semaine du 18 au 24 décembre 2020

de René Granmont

Quand la démocratie agonise…

Il se dit que le président de la République souffre qu'on puisse le dépeindre en petit autocrate. Mais en matière de libertés publiques, le chef de l'État n'a-t-il pas largement dépassé la barrière qui sépare une véritable démocratie, saine et vivante, d'un régime autoritaire et répressif ?

« *Il nie au clivage gauche-droite sa fonction de pacification de la société dans le cadre d'un débat parlementaire* », explique l'historien Pierre Serna. L'Assemblée nationale est ainsi réduite à une chambre d'enregistrement au service d'un exécutif omnipotent sans véritable contre-pouvoir institutionnel. Depuis trois ans, Emmanuel Macron a décidé de se passer des partis et des corps intermédiaires et ce ne sont pas les caricatures de « *grand débat* » ou de « *Convention citoyenne* », dont il tient si peu compte, qui peuvent faire illusion.

Aussi, quand il n'y a plus aucun débouché permettant d'exprimer la conflictualité politique, la colère déborde. Et face à la contestation des réformes rétrogrades qu'il impose, le pouvoir ne sait qu'utiliser la violence. À chaque conflit social, la réponse devient invariable : déploiement policier, « *nassage* », gazage, répression …

Aujourd'hui, profitant de l'état d'urgence sanitaire, Emmanuel Macron use et abuse d'un pouvoir autoritaire pour faire reculer la liberté d'information, d'opinion et de manifestation. Cette dérive sécuritaire semble ne plus avoir de bornes : loi « *sécurité globale* », loi sur « *le séparatisme* », et au début du mois, perdus dans le Journal Officiel, trois décrets publiés sans débat qui permettent de ficher les gens simplement sur leurs opinions politiques, religieuses ou syndicales.

Cette dérive répressive s'inscrit dans l'idéologie qui préside au mode de gouvernance d'En Marche. À tel point que deux rapports du Haut-Commissariat aux droits de l'homme de l'ONU ont épinglé la France sur l'usage de la violence en manifestation et sur le risque « *d'atteintes importantes aux droits de l'homme et aux libertés fondamentales* ».

Le néolibéralisme est au cœur de la pensée d'Emmanuel Macron. Un néolibéralisme qui, pour laisser libre cours à l'accumulation du capital et au libre marché, exige un État fort pouvant intervenir en dernier recours pour faire taire les oppositions. « *Je préfère un dictateur libéral à un gouvernement démocratique sans libéralisme* », clamait Friedrich Hayek. Et Emmanuel Macron semble bien avoir fait sienne cette déclaration d'un chantre du néolibéralisme…

Le Travailleur Catalan
44 av. de Prades - 66000 Perpignan
Tél. 04 68 67 00 88 -
mail : letravailleurcatalan@letc.fr
Site : www.letc.fr
Commission Paritaire N° 0424 C 84 621 /
N° ISSN 1279-2039

Gérante : Eulalie Arabia
directeur de publication René Granmont
Administrateur Remi Cathala
Conception Priscilla Beauclair
Une : © Jean Pouech
Illustrations : © Delgé
Impression Imprimerie Salvador 33 bd.d'Archimède - 66200 Elne (France)
Webmaster Priscilla Beauclair / Dominique Gerbault
Publicité Richard Siméon

Annonces

Vente de thés et dérivés Fralib (cliquer et collecter)

Vendredi 18 décembre de 15h à 18h. Maison des syndicats (UD CGT), rue de La Garrigole à Perpignan.Vendredi 18 décembre de 16h à 18h30. Hall du TC, 44, avenue de Prades à Perpignan.
Samedi 19 décembre de 9h30 à 12h. Maison des communistes, 2, rue Jean-Jaurès à Prades.

Arbre de Noël des enfants de migrants sans papiers

Samedi 19 décembre de 10h à 12h et de 14h à 16h au siège du TC, 44 avenue de Prades à Perpignan.

Journée internationale de solidarité avec les migrants

Samedi 19 décembre à 16h, rassemblement devant la Cigale (à l'angle des boulevards Jean Bourrat et Anatole France) à Perpignan.

La librairie de Noël quand même !

©jean-matie Artozoul

C'était samedi dernier au 44, avenue de Prades, une librairie de Noël pas comme les autres. Soucieux de maintenir cette initiative en faveur du livre et de la lecture, les communistes du département l'avait conçue façon « click and collect » afin de respecter les mesures sanitaires. Durant les semaines précédentes, la librairie Diderot de Nîmes avait enregistré un grand nombre de commandes de livres qui ont été récupérés samedi. Livres-cadeaux de Noël, bien sûr, mais aussi livres liés à la commémoration du centenaire du PCF. L'occasion aussi de soutenir les Fralib qui, eux aussi, avaient reçu beaucoup de commandes de thés et infusions.

Un moment de culture et de convivialité autour de produits essentiels.

Numéro spécial du Travailleur Catalan

Au fil des 44 pages du numéro spécial pour le centenaire du PCF, le lecteur pourra étudier une chronologie succincte des cent ans d'activités du PCF. Il trouvera des rappels historiques sur quelques grands moments de la vie du Parti communiste, des portraits de militantes et de militants, des témoignages d'adhérents anciens ou nouveaux… S'y ajoutent des analyses des évolutions stratégiques du PCF, des combats qu'il a menés et qu'il mène encore pour la paix, la liberté, de ses relations avec le monde de la culture, ou de la place des femmes dans ce parti.

Bon de commande

Nom et prénom : .....

Adresse : .....

.....

.....

Je commande ..... exemplaires du numéro spécial « Cent ans du PCF ».

Je joins un chèque de : 5 € x ..... = ... €

à l'ordre du Travailleur Catalan.

A retourner avec le chèque à :
Le Travailleur Catalan, 44, avenue de Prades, 66000 – Perpignan.

Au prix de 5 €, ce numéro spécial est en vente en kiosque, auprès de militants communistes ou au siège du journal.

Journal Le Travailleur Catalan
Bulletin d'abonnement
remplir lisiblement en lettres majuscules vos nom, prénom et adresse
FORMULE HEBDO PAPIER
☐ 6 mois : 40€ ☐ 1 an : 78€
FORMULE HEBDO NUMÉRIQUE ET PAPIER
Site+papier ☐ 1 an : 100€ Site ☐ 1 an : 66€
Nom, prénom :.....
N°:..... Rue, bd, ave., etc. : ..... Nom de la voie : .....
.....
Code postal ou cedex : ..... Ville : .....
Mail : ..... Tél : .....
Bulletin à renvoyer à : Travailleur Catalan, 44 av. de Prades - 66000 Perpignan. Mail abonnement TC : abonnements@letc.fr
Tél. 04.68.67.00.88 - Chèque à l'ordre du Travailleur Catalan.

Chassez le naturel…

Climat. ***Les mesures présentées par les 150 citoyens tirés au sort devraient permettre à la France de réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 40% d'ici 2030. Bilan.***

Neuf mois de travail pour 150 citoyens tirés au sort, qui ont planché avec l'apport de nombreux experts, sur l'objectif de baisse d'au moins 40 % des émissions de gaz à effet de serre en France d'ici à 2030. Une demande directe d'Emmanuel Macron, à la sortie d'un « *truc* » appelé « *grand débat national* », en avril 2019. Il s'agit alors d'étouffer l'incendie. Après six mois de mouvement de gilets jaunes, de marches climat monstres, le gouvernement assure vouloir « c*hanger les colères en solutions* ». La Convention citoyenne pour le climat était née !

« *Quand on a rencontré le président, en février 2019, il était en difficulté, il cherchait une porte de sortie* », se souvient le réalisateur Cyril Dion, « garant » de la Convention citoyenne. Il sera l'un des artisans de cette nouvelle forme de démocratie directe, persuadé que « *c'est par la délibération collective que l'on pourra parvenir à opérer les changements profonds nécessaires* ». Dans chacun des cinq groupes de travail – se loger, se déplacer, se nourrir, consommer, produire et travailler –, aucun sujet n'a été évité.

… Il revient au galop !

En juin dernier, le président de la République recevait en grande pompe à l'Élysée, les 150 membres de la Convention et s'était alors engagé à transmettre « *sans filtre* », par voie législative, réglementaire ou référendaire, les 149 propositions contenues dans leur rapport, en se réservant trois jokers. D'emblée, il en avait écarté quatre, dont la taxation des dividendes, ce qui n'augurait rien de bon.

Six mois plus tard, le divorce est consommé ! Macron se lâche, pris au piège de sa démagogie, il hausse le ton, se dit « *en colère* » et finit par dénigrer sa propre démarche. « *Ce n'est pas parce que 150 citoyens ont écrit un truc que c'est la Bible ou le Coran !* »

Les 150 ont écouté, consulté, étudié, et compris que l'objectif énoncé requiert une transformation sociale et écologique de notre économie et passe par une remise en question des politiques productivistes qui aggravent le réchauffement climatique. Ils ont pointé l'urgence sociale indissociable de l'urgence climatique, et assistent aujourd'hui impuissants au dépeçage des mesures phares. « *On n'a pas fait tout ça pour juste interdire les terrasses chauffées !* », clament certains participants. « *Nous avons essayé de proposer un nouveau modèle de société* », déplore Guy Kulitza, retraité de 60 ans « *Nous avons vraiment mis au cœur de nos délibérations la justice sociale, au même titre que l'enjeu climatique. À chaque proposition, on se posait la question : est-ce que c'est juste, acceptable ?* ». Aujourd'hui, Guy n'attend plus rien de ce projet de loi, mais redoute une chose : devenir le faire-valoir du gouvernement. « *On va coller une étiquette Convention citoyenne sur un texte qui n'aura rien à voir avec notre travail de fond* ». Sous couvert de donner la parole aux citoyens, Macron a surtout cherché à masquer sa désinvolture en matière de climat et … à noyer le poisson !

Promesses et réalité : Macron vert très pâle…

Aux oubliettes ?

Le réalisateur Cyril Dion prend acte du naufrage démocratique en cours. « *Nous demandons aujourd'hui que le président de la République tienne sa parole et soumette, sans filtre, les propositions de la Convention au référendum, au parlement ou à application réglementaire directe* ». Sa pétition* appelant à sauver la Convention a déjà recueilli plus de 420 000 signatures. La mobilisation qui grandit montre que les citoyens se sont appropriés les enjeux climatiques. Pour Maxime Combes, économiste : « *Ce sont ces mouvements sociaux et la pression qu'ils réussiront à mettre sur les politiques qui changeront la donne* ».

Evelyne Bordet

*Pétition : https://secure.avaaz.org/campaign/fr/convention_climat_cd/?copy

Une proposition phare : les transports

Réduire et optimiser le transport routier de marchandises en permettant un transport modal vers le ferroviaire ou le fluvial.

Réduire la circulation des poids lourds émetteurs de gaz à effet de serre sur de longues distances, en permettant un report modal vers le ferroviaire ou le fluvial.

Créer les conditions d'un retour fort à l'usage du train au-delà des voies à grande vitesse.

Or, en octobre 2019 : Suppression de la ligne de fret Perpignan /Rungis.

44 tonnes de CO2 supplémentaires dans l'air chaque jour, 30 000 camions par an sur les routes.

Plus de 10 millions de passagers en 2019 avec les cars Macron !

Et pour quelques degrés de moins…

Climat. ***La convention citoyenne soutenue par près d'un million de pétitionnaires, n'a pas dit son dernier mot.***

©P.G.

A l'appel du collectif citoyen pour le climat et dans le cadre de la journée internationale pour le climat, organisée simultanément dans une centaine de pays dans le monde, plusieurs dizaines de militants ont manifesté samedi dernier dans le centre ville de Perpignan. Cette manifestation était d'autant plus symbolique qu'en France après ce qui reste de l'accord de Paris, la convention citoyenne initiée par le président Macron, et après un rapport rendu en grande pompe, est en passe de rejoindre les archives de la République.

Après l'engouement, la désillusion ?

Amer, c'est le moins que l'on puisse dire après le constat d'échec des accords de Paris, pourtant signés par une majorité de pays dans le monde. Le naufrage annoncé de la convention citoyenne, par Macron lui même, est un nouveau coup porté à la planète. Des propositions renvoyées au calendes grecques, la promesse de l'organisation d'un référendum pour une hypothétique inscription de la défense du climat et la préservation de l'environnement dans la Constitution : les militants du collectif citoyen ne cachent pas leur colère sur cette pirouette du président Macron. Laura, porte-parole du collectif, ne désespère pas pour autant : « *La pétition qui est portée par plus d'un million de signatures, pour que cette convention aboutisse, est la preuve qu'un rapport de force est en train de se lever* ». Les propositions pour les Pyrénées-Orientales, déclinées dans une motion d'état d'urgence climatique, ont aussi fait leur chemin, notamment pour le développement des transports publics et collectifs, avec le développement des pistes cyclables dans tout le département, sur les énergies renouvelables… Pour Laura, « *la question du climat s'impose à tous et nous n'aurons pas d'autre choix que d'y revenir* ».

Philippe Galano

Plus d'articles à découvrir sur le site www.letc.fr suivez-nous sur

Les faux-semblants d'une loi

Loi contre le séparatisme. ***Présentée au Conseil des ministres, cette loi ne vise qu'à réduire le périmètre des libertés.***

La loi dite de « lutte contre le séparatisme », puis de « renforcement de la laïcité » et enfin « confortant les principes républicains », a été présentée le 9 décembre en Conseil des ministres. En présentant ce projet à la date anniversaire de la loi de séparation des Églises et de l'État de 1905, le pouvoir voulait placer son texte en miroir de celui qui institua la liberté de conscience et de culte, tout en affirmant, par une stricte séparation, le rôle séculier de l'État.

La valse des intitulés en dit long sur les tâtonnements de l'exécutif qui, de toute évidence, se sert de la résonance des divers sujets traités par ce texte – terrorisme, islamisme, protection de la police – pour avancer un agenda électoraliste convoitant les suffrages des citoyens sensibles aux thèses xénophobes nourris par le Rassemblement national.

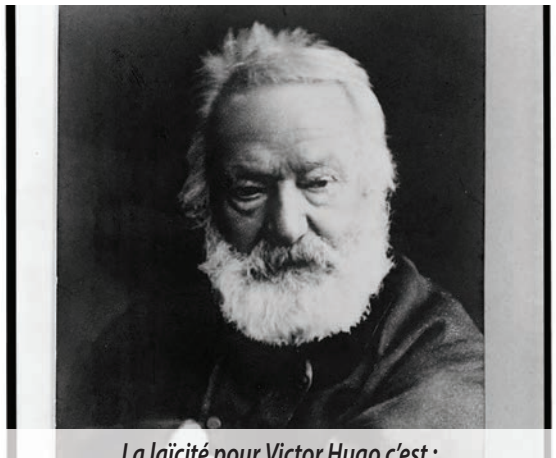

La laïcité pour Victor Hugo c'est : « L'Eglise chez elle, l'État chez lui ».

Une loi liberticide

En lisant ce projet de loi, on peut se demander en quoi la laïcité est ici concernée. Car, si ce texte ne dit presque rien de la laïcité, il renforce les prérogatives de l'État dans bien des domaines. Il s'ajoute à ceux, nombreux, qui visent à renforcer considérablement le pouvoir des autorités, notamment administratives, contre la société. Par exemple, le texte propose, au motif de remédier à une « carence républicaine », et dans le droit fil de la tradition bonapartiste d'Emmanuel Macron, de renforcer les prérogatives des préfets.

La loi de 1905 est une loi de liberté. Elle laisse le soin à la société de s'organiser elle-même, quand l'État assure sa neutralité, ne s'affirmant qu'en dernier ressort pour garantir les libertés inscrites dans la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen. Or la loi présentée aujourd'hui est une loi de contrôle des associations, des familles, des identités jugées hétérodoxes et de restriction des libertés, qui vise avant tout la population musulmane du pays. Le député communiste Pierre Dharréville a dénoncé le caractère répressif de la démarche du pouvoir : « C'est une vision de contrainte sociale qui structure tout ça. On assiste à une réduction du périmètre d'exercice des libertés, une conception verticale, fondée sur une liste d'interdits. »

L'esprit de la loi de 1905

En France, le combat laïque a toujours été pris entre la garantie de la liberté de conscience et le gallicanisme qui place les religions sous contrôle du pouvoir. Emmanuel Macron se range dans le camp gallican en voulant édifier un conseil des imams piloté depuis l'Élysée. Voilà qui est parfaitement contraire à la loi de 1905. On devine la volonté du pouvoir de domestiquer les cultes pour leur octroyer une place nouvelle dans la vie politique. Souvenons-nous que le même Macron regrettait que le lien entre l'État et l'Église soit rompu. Ce faisant, il ne mène pas une politique laïque mais, au contraire, instrumentalise politiquement la religion. La laïcité, pour reprendre Victor Hugo c'est : « *L'Église chez elle et l'État chez lui* ». Ce que garantit parfaitement la loi de 1905 qui n'a nul besoin d'être corrigée. Et, précise Pierre Dharréville, « *renforcer les principes républicains suppose donc un travail politique de fond, qui ne peut pas se résumer à un projet de loi qui ajoute un arsenal répressif à l'existant. Il ne faut pas céder à l'air du temps national populiste* ».

René Granmont

Desserrer l'étau : prendre la maîtrise du travail

Sécurité-Emploi et/ou formation. ***Les revendications et les carences actuelles mettent à l'ordre du jour le besoin de construire pour le XXIe siècle un régime de travail essentiellement humain.***

À l'occasion du centenaire de la création de l'Organisation Internationale du Travail, Alain Supiot, professeur émérite au Collège de France, a composé, avec le concours d'une vingtaine d'auteurs, un ouvrage qui s'intitule : *Le travail au XXIe siècle*. Face à la révolution technologique, au péril écologique et à un ordre juridique international schizophrène, l'ouvrage entend relever le défi qu'advienne au XXIe siècle un régime de travail essentiellement humain. C'est absolument dans ce sens que va le projet Sécurité-Emploi et/ou formation. La formation devenant le moyen, pour les périodes de non-emploi, soit subi, soit souhaité, d'assurer aux travailleur.se.s une garantie de revenus tout au long de leur vie de travail et de faire ainsi disparaître le chômage. Chômage dont on oublie trop, à écouter ceux qui pleurnichent avec des trémolos dans la voix, qu'il constitue, pour les capitalistes, l'armée de réserve dont ils ont besoin pour contraindre les travailleurs à se soumettre à leurs lois.

Ce n'est pas la fin du travail

Quels que soient les acquis de la robotique et de l'intelligence artificielle, le travail humain ne disparaîtra pas. Sans arrêt, des emplois se créent, le malheur est que le capitalisme en détruit d'autres et organise la précarité. Pourtant, les robots ne s'engendreront pas spontanément ; l'intelligence artificielle est une création humaine. Le capitalisme conçoit et développe la robotique contre les humains, ce qui engendre d'infinis dégâts. Alors que l'optimum serait d'associer les moyens techniques et les moyens humains dans des systèmes évolutifs maîtrisés les associant pour des résultats qui aillent s'améliorant, et qui donnent aux humains, à tous les niveaux d'intervention, une place réellement bénéfique, au lieu de les aliéner et de les asservir. Développer les emplois et les sécuriser. Assurer les formations nécessaires et les lier aux besoins nouveaux et aux demandes des travailleurs. Garantir pour cela des revenus sans interruption. Tels sont nos objectifs.

Agir dès maintenant

Sans que celles, ceux qui les formulent en aient peut être encore pris conscience, les revendications qui s'expriment et se renforcent actuellement vont dans ce sens. Que demandent les soignant.e.s, à tous les niveaux, et depuis longtemps déjà ? Des embauches nouvelles, des gens formés et aptes à se qualifier encore. Embauches adaptées aux besoins au lieu de servir les contraintes imposées par le manque de soignants. Que demandent les enseignant.e.s ? Pas l'embauche sur petites annonces de vacataires ignorant tout de l'enseignement, mais des postes stables, correctement rémunérés et offrant des garanties de progression dans la carrière. Idem pour toute la fonction publique : postes, impôts et toutes formes d'administration. Tout ceci exigeant réorganisations si nécessaire, amélioration des formations pour mieux répondre aux besoins, autrement dit une nouvelle et nécessaire valorisation du travail. Dans le privé, aborder tout autrement la robotisation et les aides mécaniques ou numériques, empêcher la casse des entreprises, valoriser les acquis professionnels, réduire la durée du travail. Proposer cela, c'est approfondir le sens des luttes, donner espoir, ne plus se battre seulement le dos au mur.

Le travail humain ne disparaîtra pas.

Yvette Lucas

Dangers multiples à l'université

Loi LPPR. ***Le gouvernement s'apprête, dans cette période trouble, à faire voter une loi fondamentale porteuse de graves dangers pour l'avenir de la recherche publique et de l'enseignement.***

Réunis en assemblée générale en date du 11 février 2020, personnels et étudiant-e-s de l'université de Perpignan Via Domitia (UPVD) prenaient position contre la future loi de programmation pluriannuelle de la recherche (LPPR), témoignant ainsi leur solidarité à une mobilisation plus générale de la communauté universitaire dans son ensemble (25 000 manifestants à Paris contre la loi le 5 mars) contre une libéralisation et une précarisation accrue du service public de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Une précarité déjà existante, promise, par la loi, à l'aggravation

Le salaire moyen, en France, des enseignants chercheurs atteint seulement 63% de la moyenne européenne.

De 2012 à 2018 l'ensemble des effectifs encadrant l'enseignement et la recherche a baissé significativement, alors que les effectifs étudiants augmentaient de 14 %. La dégradation continue des conditions de travail, d'enseignement et de recherche, sont, d'après l'ensemble des acteurs, les conséquences directes des sous-effectifs structurels des emplois statutaires et du recours massif aux vacataires précarisés. D'après Gilles Martinet, chercheur et membre du collectif interuniversitaire, « *une majorité de chercheurs finissent leur thèse en percevant le chômage ou en touchant le RSA* ». Les petites universités, structurellement sous dotées et éloignées des centres de décisions, comme l'université de Perpignan, ne pourront pas concurrencer les « *pôles d'excellence* » bénéficiant, eux, de hausse des dotations. L'annonce de la ministre, Frédérique Vidal, à grands renforts de publicité, d'une amélioration sans précédent des revenus et des moyens se trouve fortement contestée par la communauté universitaire, le Conseil national des universités (CNU) et par le Cese (Conseil économique et social). Pourtant, elle continue.

Appel à projets, recrutements locaux, délit d'entrave, accueil du privé…

« *On combat ce projet parce qu'on l'a immédiatement interprété comme une loi pour la privatisation et la précarisation de la recherche* », précise ainsi Gilles Martinet. Des mesures, dans cette loi, poussent en effet aux partenariats public-privé, « *mais poussent plutôt au transfert des résultats de la recherche publique vers le privé pour des recherches immédiates de bénéfices* ».

Il y a ensuite la question du recrutement et de la validation nationale des compétences des enseignants chercheurs. Un amendement soutenu par le gouvernement et adopté dans la nuit du 28 au 29 octobre 2020, sans aucune concertation avec le Conseil national des université (CNU) porte ainsi atteinte à la qualité des recrutements en dérogeant à la procédure de qualification nationale des enseignants-chercheurs par le CNU. L'égalité et la garantie nationale ne seront plus de mise. Le financement pérenne de la recherche française sera gravement atteint par le financement exclusif « *par projets* »de l'Agence nationale de la recherche (ANR). Enfin, la création d'un délit d'entrave (trois ans de prison et 4 000 euros d'amende, pour manifestations intra-muros et occupations) remet en cause la tradition séculaire des franchises universitaires pour les établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche. Les différentes interprétations possibles de l'amendement constituent un risque d'atteinte à la liberté d'expression et une pénalisation dangereuse du champ éducatif.

Martine Grisenti, Michel Marc

Méga scierie Florian, toujours en débat

Pyrénées. ***Depuis le 7 octobre 2020, le collectif « Touche pas à ma forêt » demande une concertation et une prise en compte de toutes les dimensions de la forêt avec la présidente de Région et le préfet .***

Jeudi 3 décembre a eu lieu une rencontre entre les porte-paroles du collectif « *Touche pas à ma forêt* » qui regroupe 45 organisations associatives, syndicales et politiques et des représentants de l'État : le préfet des Hautes-Pyrénées, le commissaire du « *comité massif* » et la directrice adjointe à la direction départementale des territoires. Le « *comité massif* » est une instance de concertation, son périmètre se situe sur l'ensemble des Pyrénées (des Pyrénées-Atlantiques aux Pyrénées-Orientales). Une étude-concertation, financée par la Région et l'État et portée par le « *comité massif* » avec tous les acteurs a été prévue par le préfet. Elle sera confiée à un prestataire extérieur.

Dans un deuxième temps, sur la base de cette étude, il sera fait une expertise conjointe auprès des inspecteurs du ministère de l'Agriculture et de la Transition écologique pour définir à la fois la quantité de ressources de hêtres qui peut être valorisée dans le respect des équilibres écologiques et les attendus du projet de valorisation du bois. Le collectif, composé de 600 citoyens et organisé en commissions, sera associé à un cahier des charges ouvert par le « comité massif » et adressera ses propositions début janvier.

Et dans les Pyrénées-Orientales

Dans notre département, ce sont 5 000 hectares de hêtres qui sont concernés sur plus de vingt communes. La hêtraie de la Massane à Argelès-sur-Mer, une des plus anciennes forêts du bassin méditerranéen, fait partie d'un projet de classement au patrimoine mondial de l'UNESCO. Les exploitants forestiers des P.-O. ainsi que les mairies impactées ont tous été informés par mail ou téléphone par le collectif « Touche pas à ma forêt 66 ». Une conférence est prévue courant 2021, dans le département au cours de laquelle des représentants du collectif des Hautes-Pyrénées viendront exposer leurs démarches et échanger avec les citoyens. Un film sur la forêt sera projeté. À suivre !

Joëlle Allemand

ràdio arrels

L'acharnement judiciaire, ça suffit !

Catalogne du Sud. ***Double confinement pour les prisonniers politiques.***

Dominique Noguères, observatrice de la LDH au nom de la FIDH au procès de Madrid, s'est indignée contre la décision du Tribunal Suprême espagnol qui, le 4 décembre dernier, a révoqué pour les prisonniers politiques catalans le troisième grade qui prévoit une semi-liberté alors que légalement ils y avaient droit.

« *Le Tribunal considère que les prisonniers n'ont pas suffisamment fait « amende honorable » et risquent de persévérer dans leur démarche politique. Ce troisième grade, de droit après avoir purgé une partie de la peine, avait été avalisé par le juge d'application des peines de la prison. Mais des recours avaient été déposés par le Procureur à Madrid et ils étaient retournés en prison purgeant leur peine dans des conditions rendues encore plus difficiles avec l'épidémie, ne sortant qu'une heure par jour de leur cellule. Les deux femmes Carme Fordadell et Dolors Bassa étaient en liberté dans l'attente de leur recours. Elles dorment actuellement en prison* ». **Et de conclure** « *le Tribunal Suprême toujours aux mains de la droite extrême aura coupé l'herbe sous le pied de toute tentative de règlement politique. C'est à la fois triste et choquant. Il serait bien que l'on s'en émeuve.* »

L'État de droit que l'on défend pour différentes causes, en France et dans le monde entier, se serait-il arrêté à la frontière espagnole ? Lorsque l'on s'habitue au règlement de crises politiques par les forces policière et judiciaire, les droits de chacun en Europe perdent encore de leur existence.

Y. H.

Hasta la victoria siempre ?

Amérique latine. ***Le récent résultat des élections en Argentine, au Chili, au Brésil, en Bolivie et au Venezuela donne de l'espoir aux quelque vingt-trois peuples de cette région du monde.***

Les USA continuent à essayer d'imposer le bruit de leurs bottes aux peuples des Caraïbes et d'Amérique centrale et du Sud et ne savent, depuis le putsch de Pinochet le 11 septembre 1973 au Chili, qu'imposer des ravages politiques qui sèment la mort en continu. Avec 31% de taux de pauvreté soit 191 millions de personnes dont 26 millions à l'extrême, ces peuples sont soumis à une violence politique et sociale toute aussi extrême.

L'étau des USA se desserre

Les faits se sont déoulés ainsi : en Argentine, le 10 décembre 2019, l'ultraconservateur Mauricio Macri a fait place au péroniste Alberto Fernandez. Rien qui puisse résoudre sur le fond les problèmes d'un pays miné par une crise économique qui met la moitié du pays en situation de grave précarité, mais un desserrement des liens avec les intérêts états-uniens.

Le 25 octobre 2020, les Chiliens ont plébiscité une nouvelle constitution qui sort enfin le pays du passif imposé par le dictateur Pinochet.

Au Brésil, les élections locales du 29 novembre 2020 ont permis de mettre en échec l'extrême droite évangéliste en la personne de Jair Bolsonaro. Le journal *le Monde* a titré « *La balle au centre* », pour désigner un processus qui n'était pas vraiment attendu, moins grave que le sortant mais qui n'augure pas d'un vrai changement, notamment en matière de lutte contre la catastrophe écologique et humaine de l'Amazonie.

Le 19 octobre 2020, les Boliviens rejettent par leur vote la junte putschiste militaire au pouvoir et réinstallent le MAS d'Evo Morales en la personne de Luis Arce.

Le 6 décembre, les élections législatives vénézuéliennes confirment l'élection présidentielle de 2018.

© Pop - Photopin.

Enfin le 6 décembre 2020, les élections législatives vénézuéliennes confirment l'élection présidentielle de 2018 avec la victoire de la coalition de gauche avec 67% des voix exprimées, Juan Guaido, leader de droite patronale, soutenu par les USA et l'Europe, étant mis hors du jeu politique.

Les rêves conjugués de deux siècles portés par San Martin et le Che ne sont pas encore réalisés, loin s'en faut, mais l'éradication des forces d'émancipation sociale et politique recherchée par les champions du capitalisme n'a pas eu lieu. Tous les espoirs sont donc permis même si tout reste fragile, tant la crise du capitalisme génère violences et guerres de par le monde. Une bonne raison pour que la solidarité internationale réponde présent à chaque fois que l'ancien monde recule ou est mis en échec là où il voudrait se sentir toujours « chez lui ».

Yvon Huet

Victoire au centre de traitement du courrier

Prades. ***Déterminés à sauvegarder l'emploi dans le Conflent, les facteurs n'ont rien lâché !***

Au bout d'un peu plus d'une semaine de grève et après des négociations qui ont duré toute la journée du 15 décembre, les facteurs ont vu leurs revendications satisfaites. Par leur combativité, les salariés ont gagné l'embauche d'une personne en CDI pour la tournée des colis. Celle-ci devait être reportée sur les facteurs les obligeant à transporter les colis en plus du courrier !

La direction de la poste n'avait pourtant pas ménagé ses efforts pour arriver à un pourrissement du conflit. Dans la nuit du 10 au 11 décembre, le courrier et les voitures postales ont été déménagés à Millas. Les tournées ont été réorganisées avec des intérimaires venus parfois d'autres départements. Comme tout cela a été fait très tôt le matin, les postiers de Millas n'ont pu s'y opposer. La direction a également tenté de faire trier le courrier par des cadres, à leur propre domicile. Ce qui est strictement interdit par la loi considérant qu'il s'agit d'un détournement de courrier. Malgrè la proposition de médiation des maires du Conflent venus soutenir les postiers, la direction restait sourde aux revendications des grévistes.

Victoire malgré les manœuvres de la direction

Enfin, dans la nuit du 14 au 15 décembre, le courrier a été de nouveau déménagé de Millas à Toulouges. La direction a dû juger plus sûr un entrepôt anonyme. Heureusement, des grévistes et des syndicalistes avaient repéré cet entrepôt la veille. Dès qu'ils ont constaté la disparition du courrier à Millas, ils se sont précipités à Toulouges pour bloquer les voitures postales. D'après les grévistes, cette action a pesé lourd dans l'accord obtenu le 15 décembre au soir.

Le blocage de ce dépôt « clandestin » aura été pour beaucoup dans le succès des négociations.

Les facteurs ont gagné grâce à leur détermination et leur cohésion avec leurs syndicats CGT et SUD-Solidaires. Ils ont repris le travail la tête haute. Toutes celles et ceux qui les ont accompagnés dans leur grève leur ont fait une haie d'honneur lors de la reprise du travail.

Ève Gerbault

Plus d'articles à découvrir sur le site www.letc.fr suivez-nous sur

Aire des gens du voyage, pas si simple !

Gens du voyage. ***Suite à l'occupation de l'aire de Cabestany, articles de presse, gestes de solidarité et démarches juridiques ont suscité débats et controverses. Où se situent les responsabilités ? Le Travailleur Catalan a choisi de donner la parole au maire de Cabestany et au responsable du groupe incriminé.***

Dans un contexte général tendu, où les opinions d'exclusion et de ségrégation les plus détestables s'affichent de bon cœur, et où, dans le même temps, progressent les idées de solidarité, d'humanité et de justice, l'affaire de l'occupation de l'aire de Cabestany par un groupe de gens du voyage n'échappe pas aux jugements hâtifs. Incontestablement, l'humanitaire percute ici clairement la question juridique et la question politique. Pour informer sur le fond.

Jean Vila, maire de Cabestany

« C'est la responsabilité du préfet de faire respecter la loi »

Jean Vila revient sur l'histoire : « *J'ai voté la loi Gayssot, la loi SRU (Solidarité Renouvellement Urbain, de 2000). Elle touchait au logement social et à l'obligation faite aux communes d'un parc social suffisant. Elle touchait aussi la question de l'accueil des gens du voyage. Nous avons donc été des premiers, à Cabestany, à organiser une aire d'accueil de vingt places. Financée par l'État à 80% et aidée par la CAF, l'État et les gens du voyage eux-mêmes, qui payaient leur loyer pour le fonctionnement. Et c'est la mairie qui s'en occupait avec un personnel dédié, proche et habitué. Il y avait du lien entre la commune et les groupes accueillis. Et ça se passait bien. Or, depuis 2014, la compétence a été transférée à la communauté urbaine qui, elle-même, a sous-traité l'activité à une entreprise privée. Évidemment, il y a déficit dans les domaines de l'humanité, de la proximité, de l'accompagnement et du soutien.* » Puis, il poursuit : « *L'autre problème, qui n'est pas le moindre, c'est le non-respect de la loi par les communes de plus de 3500 habitants. Il manque des dizaines d'emplacements dans le département. Et ça, c'est la responsabilité du préfet, de l'État, de faire respecter la loi. Depuis des années, ils ne le font pas. Nous devons exiger qu'ils le fassent* ».

« Ce groupe fait du mal à la communauté des gens du voyage »

Accusé de beaucoup dégrader les aires sur lesquelles il stationne, de mal se comporter, de salir et de ne pas payer son « loyer », le groupe bien identifié, implanté sur l'aire de Cabestany se trouve finalement au cœur de la polémique. Le maire et conseiller communautaire s'explique : « *Je confirme. Leur comportement n'est pas acceptable, parfois dangereux. Si des plaintes ont été portées, après constats, ce n'est pas pour rien. On ne l'invente pas. Non paiements, branchements illégaux d'eau et d'électricité, destructions d'infrastructures. Plusieurs centaines de milliers d'euros de réparations sont nécessaires à la remise en état. C'est malheureux à dire, mais ce groupe fait du mal à tous les autres, et je le regrette.* »

Propos recueillis par Michel Marc

« Nous, on veut vivre dignement ! » explique le chef du camp

Le groupe implanté sur l'aire de Cabestany est au cœur d'une polémique.

Le pasteur Couteau, chef du camp des gens du voyage installé à Cabestany, ne comprend pas l'acharnement à leur encontre : « *On ne peut pas vivre tout le temps comme ça... On nous pousse à nous mettre contre la loi... Si on ne nous autorise pas d'endroit pour nous il faut bien que l'on mette nos caravanes quelque part pour vivre.* » C'est la raison pour laquelle ce groupe fait parler de lui depuis juin, se branchant illégalement au réseau d'eau et d'électricité, se faisant expulser manu militari de commune en commune. « *En juin, à l'aire de la communauté urbaine, nous avons été mis dehors, parce qu'ils voulaient faire des travaux… soi-disant ! Sans rien nous proposer et depuis nous cherchons un lieu pour nous poser définitivement. C'est mieux pour scolariser les enfants et pour toute la communauté... Si on se branche à l'électricité et à l'eau illégalement, c'est parce que l'on ne nous laisse pas d'autre choix. Nous, on veut bien payer si on nous branche ! On ne peut pas vivre sans eau, ni électricité que ce soit l'été ou l'hiver. Nous avons de nombreux enfants, des gens âgés qui sont aussi malades, des handicapés, ce n'est pas possible de rester dans cette situation.* » Aux accusations de dégradation de l'aire des gens du voyage, le pasteur Couteau répond qu'ils n'y sont pour rien, des dégradations ayant été faites après leur départ. Aucune procédure de justice n'a été entreprise à leur encontre concernant ces accusations. Pour Manu, membre de cette communauté, les gitans ont une qualité, c'est la résilience : « *Ils veulent nous parquer dans leurs décharges municipales, mais ils n'y arriveront pas ! Ce sont eux qui ne respectent pas la loi.* »

Propos recueillis sur le camp par Philippe Galano

Environ 500 manifestants à Perpignan.

Cette France qui se fait face !

Pour la troisième semaine consécutive des rassemblements ont eu lieu dans toutes les grandes villes de notre pays pour le retrait de la loi de sécurité globale. À Perpignan, le collectif ORDL (Observatoire pour le respect des droits et libertés), composé d'une vingtaine d'organisations sociales, politiques et associatives, appelait à manifester samedi dernier. Environ 500 manifestants s'étaient retrouvés dans le centre ville de Perpignan. Pour Anne Gaudron (LDH) l'article 24 sur la publication d'images des forces de l'ordre nous interroge sur cette loi qui rendrait invisibless et donc impunies les violences policières. Une loi qui viserait aussi le travail de reportage et d'investigation des journalistes.

La police municipale se voit octroyer plus de prérogatives et des moyens coercitifs tels la possibilité accrue de contrôle, de retenue, de verbalisation, de surveillance, notamment en lui donnant le pouvoir de police judiciaire. L'armée pourra aussi intervenir et faire usage d'armes sur le territoire français. Concernant la sécurité privée, elle serait soumise à des contraintes, notamment d'agrément individuel, qui menaceraient l'expression syndicale.

Dans l'exigence du retrait de la loi de sécurité globale, ce qui s'exprime et s'amplifie c'est la perte de confiance d'un peuple en sa police, et là, rien n'est prévu dans la loi...

P.G.

Les retraités manifestent

À l'appel des syndicats et associations (CGT, FSU, Solidaires) et UNRAP, et FGR ils étaient plus d'une centaine de retraité(e)s rassemblé(e)s devant la préfecture ce 10 décembre, c'était un rappel de l'initiative nationale du 17 novembre. En jeu : leur pouvoir d'achat, la sécurité sociale, c'est-à-dire la santé, mais aussi l'autonomie. Le pouvoir pense profiter d'une situation compliquée pour imposer une couverture de l'autonomie qui n'entrerait pas dans les droits sociaux. Ce que les personnes âgées d'aujourd'hui mais aussi de demain dénoncent. La protection sociale ne saurait se débiter en tranches et faire toujours plus appel à des portefeuilles bien réduits.

J-M.P.

Elne

L'autorité préfectorale en visite

Municipalité. ***Les représentants de l'État ont reçus pour une visite guidée de la commune par le maire pour évoquer les divers problèmes d'urbanisme et de patrimoine en suspens, et les projets en cours de réalisation.***

Le préfet Étienne Stoskopf et le sous-préfet de Céret Jean-Marc Bassaget ont visité, le 2 décembre, la commune d'Elne en compagnie de nombreux élu.e.s. Pas de café et pas de réunion en salle close, malgré la tramontane frisquette. Cette visite de travail s'est passée sur le terrain et l'on peut dire que les deux représentants de l'État ont apprécié. Centre de santé, transaction foncière, relance du lotissement « écolo », déambulation en ville haute au jardin des métiers d'art, informations et explications techniques sur les fouilles archéologiques, remparts, atelier du souffleur de verre (trois sujets compliqués à gérer pour la nouvelle municipalité). Enfin découverte de la maternité d'Elne avec ses soucis de fissures et bien évidemment sa belle histoire.

Il a aussi été question de la recette-perception que la commune, dont un quartier est classé prioritaire (QPV), doit et veut absolument garder et à propos de laquelle le maire a signalé aux préfets que tout serait fait avec la population et les élus des communes voisines également concernées pour la conserver à Elne. Le contrat de ville et ses dispositifs « *cité éducative* » et « *petites villes de demain* » pour lesquels la commune a postulé ont aussi été abordés. Un après-midi constructif de travail et de découverte de la commune pour le nouveau préfet des Pyrénées-Orientales, avec la volonté d'ouvrir, de part et d'autre, le dialogue sur tous ces sujets importants et essentiels pour l'avenir de la ville d'Elne.

R.R.

Coopération transfrontalière renforcée

Elne. ***Visite du gouvernement de la Generalitat de Catalunya à la maternité suisse d'Elne.***

EstherCapella i Farré, ministre en charge du département de la Justice du gouvernement de la Generalitat de Catalogne, est venue rencontrer, le vendredi 27 novembre dernier Nicolas Garcia, maire d'Elne. En charge entre autres du Memorial Democràtic, institution catalane qui travaille le sujet de la mémoire historique, la ministre a confirmé l'engagement et l'intérêt de la Generalitat pour favoriser les politiques mémorielles sur notre territoire et plus particulièrement avec la commune d'Elne qui abrite la maternité suisse.

Ce monument historique, qui attire chaque année des milliers de Catalans du Sud, faisait l'objet depuis 2011 d'une convention de partenariat avec le Memorial Democràtic en sa qualité de « *Centre collaborador de la xarxa de memòria* » de la Generalitat de Catalogne. Aujourd'hui, les deux représentants ont acté le renouvellement de cette convention qui interviendra officiellement dans les prochaines semaines. Dans ce même cadre, il a été convenu de reprendre les relations en matière de projets et de pratiques culturelles transfrontalières avec la mise à disposition d'expositions, de partenariats sur les recherches historiques et d'initiatives telles que la rencontre des petites Elna dès 2021 qui se tiendra, dès que les conditions seront réunies, à Barcelone.

R.R.

Secours et accompagnements des plus démunis dans le département

Humanitaire. ***Dans le domaine de l'aide aux personnes fragilisées, « Solidarité Pyrénées » (ex Solidarité 66), n'est pas l'association la plus connue. Son activité est pourtant majeure, importante et reconnue par les autorités.***

Depuis des décennies, l'État et les collectivités, face à l'immensité et à la complexité de la tâche aggravée par la crise, s'appuient sur le monde associatif pour organiser la solidarité et l'accompagnement de celles et ceux qui, pour des raisons assez diverses, ont perdu pied. « Solidarité Pyrénées » en fait partie.

« La boutique », une ruche et un point ressource

Tous les matins, du lundi au vendredi, de 8 heures à midi, la porte s'ouvre sur un large patio, sans filtre ni laissez-passer, avenue Joffre à Perpignan. Sur le trottoir, avant l'ouverture, les premiers bénéficiaires discutent, hommes et femmes, de tout âge, cabossés par la vie et leurs conditions d'existence. Quand les portes s'ouvrent, tous trouvent un espace dédié, calme, à l'abri, un petit-déjeuner avec viennoiseries, des professionnels à l'écoute, du respect et de la reconnaissance. Un moment chaud dans la journée, un moment qui fait société. « *Nous recevons en moyenne 100 personnes par jour, essentiellement des personnes sans logement* », précise le directeur Laurent Cavailhes-Roux, « *il en existe une trentaine en France. Ici, on aide les gens à se relever, et surtout à avancer. On crée, autant qu'on le peut, des parcours possibles* ». En moyenne, 5 000 personnes par an sont accueillies et associées à une action. Nathalie Delon est la responsable de « *la boutique* », intarissable quand il s'agit de décrire l'ensemble : « *Certains n'ont plus rien, ni papiers, ni carte bancaire, ni adresse. Pour eux, nous leur donnons l'adresse de la Boutique, et servons aussi, pour le temps nécessaire, de « bagagerie ». Une adresse et un sac, c'est tout ce qu'ils possèdent. Dans le domaine sanitaire, médecins (quatre médecins) et personnels soignants bénévoles sont présents, accueillent et soignent quand il le faut. Des travailleurs sociaux agissent dans les domaines administratifs, sur la question des droits et des documents, du logement et du travail, bref, tout ce qui est nécessaire pour stabiliser une situation* ».

« La boutique » avenue Joffre à Perpignan, ouverte du lundi au vendredi de 8 heures à midi.

« Si la personne le souhaite, on avance ensemble... »

« *Tout n'est pas parfait, ni linéaire, ni facile* », précise le directeur, « *mais retrouver des compétences enfouies, prendre soin de soi, refabriquer un parcours compris, accepté et cohérent, jusqu'à un logement et une activité restent nos objectifs. On retisse des liens, on rompt l'isolement et on initie des actions possibles* », résume-t-il. « *Sans intrusion* », ajoute Nathalie.

Michel Marc

Les footballeurs contre-attaquent

Racisme. ***Le foot professionnel de plus en plus gangréné.***

Dernière journée de poule de la ligue des champions 2020-2021, le match de ce mardi 8 décembre entre le Paris-Saint-Germain et le club d'Istanbul de Basaksehir aurait du être un match comme les autres entre deux belles équipes. Au bout de quatorze minutes, un membre du staff de l'équipe stambouliote s'énerve contre une décision arbitrale qu'il juge injuste. L'arbitre de terrain s'en aperçoit, consulte le 4e arbitre afin de sévir d'un carton rouge (expulsion du terrain) l'impétrant. Jusque-là rien d'anormal. Le 4e arbitre de la rencontre, de nationalité roumaine, désigne Pierre Webó entraîneur adjoint de Basaksehir, ancien international camerounais en disant « *negru* » (couleur noire en roumain). Dirigeants et remplaçants ont entendu ce terme inacceptable employé par un officiel de l'UEFA (instance gérant le football européen), ils ont immédiatement protesté et ont été suivis par les 22 joueurs. L'arbitre ne s'excusant point, les deux équipes ont refusé de poursuivre le match.

La claque des footballeurs au racisme

Cet événement fait suite à d'innombrables incidents racistes dans les stades. L'UEFA est restée muette. Sauf que cette fois, l'acte ne peut pas être imputé aux supporters turbulents, à des joueurs ou dirigeants. Les footballeurs en ont eu vraiment assez. Ils ont dit leur ras-le-bol et ont accepté de rejouer le match, le lendemain mais avec une autre équipe arbitrale et l'annulation du carton rouge de Pierre Webó.

Le jour du match, les joueurs arborant le tee-shirt avec le slogan « *No to racism* », ont, en compagnie des quatre arbitres, rejoint le rond central et observé une minute de silence en mettant un genou à terre avant de commencer le match.

Ce match PSG-Besaksehir restera dans les annales comme étant le premier où les joueurs ont dit clairement non. Non à la discrimination. Non à l'intolérance. Non à l'ignorance.

Dominique Gerbault

En Català

Mots

- Què en penses dels jugadors de futbol que han plegat de jugar un partit considerant que un àrbitre havia fet prova de racisme envers un d'ells?

- Sí, per identificar-lo, enmig de dos o tres altres, havia fet servir la paraula "el negre". Doncs, que per una vegada que aquests nins privilegiats, podrits pels diners i la fama facin mostra de dignitat... Bé, no?

- Sí, és clar que sí. Mes me demano si el dit àrbitre no pot ser acusat de manera injusta d'aquest delicte; car com ho sabes, el racisme és un delicte, no una opinió.

- Què permet de dubtar?

- Ell és romanès, me sembla, i si convé, en la seva llengua, dir "el negre" no té un sentit de menyspreu. En francès, existeixen al menys tres mots amb sentits ben diferents : "Noir", "nègre", i finalment "négro", mentre en català, i si convé en romanès, només hi ha una sola paraula, i les diferències de sentit, les fan el context, la tonalitat, la persona que l'utilitza...

- Potser, mes lo que es condemna és el fet d'utilitzar una característica ètnica per definir una persona...

- I és aquí la qüestió. Més va i més esdevé sospitós d'utilitzar certs tipus de referències. Per les noies de cabell roig, ja està, per quan els de cabell moreno o amb els ulls blaus? Recordem lo que dèiem parlant de la persona que va caldre treure del seu apartament amb una grua a causa del seu pes. Ja no parlem de mencionar que era un "gitano", això ja fa temps que no se pot dir, mes vam veure que havia passat de ser "un veí del barri Sant Jaume" a "un veí d'un barri del centre de la vila".

- Això és passar d'un mot a una perífrasi... i no és conforme a l'evolució de les llengües que normalment evolucionen cap a més «economia», mees que vols, els mots viuen i moren...

- però morir d'haver viscut no és ser assassinat, com ha passat per paraules i per homes, sobretot en nom de la puresa d'una raça, d'una religió, d'una llengua...

- Maleïda puresa...

C&C

L'USAP, dans la Drôme, adhère au bonus offensif

Rugby. ***Habités par une énorme sérénité, les Catalans l'emportent à Valence (9-28).***

La pluie, le vent, le froid… la Drôme. Une équipe locale hyper motivée qui avait fait mieux qu'accrocher Oyonnax, l'une des grosses écuries de la Pro D2, la semaine précédente. Une équipe qui avait grandement besoin de points au classement. Une soirée en enfer, avec le froid en prime, était promise aux Catalans. Que nenni ! Ce sont, en fait, les joueurs du VRDR (Valence Romans Drôme Rugby), les Damiers, qui sont restés sur la mauvaise case.

L'USAP fait déjouer l'adversaire

Même s'il est vrai que le VRDR n'était que quatorzième au classement, les Damiers possédaient, avant le match, de nombreux arguments à faire valoir. Pack solide, bon buteur, ligne de trois-quarts convenable, mais surtout… ces points à engranger, à domicile, en vue du maintien. Disparus ! Réduits à néant. Et ce dès l'entame du match, contrairement à d'autres rencontres où l'USAP use son adversaire au fil des minutes. Vannes, par exemple, n'avait pas pu mettre son jeu en place et avait déjoué en seconde période, pris à la gorge par l'USAP, alors que cette équipe vannetaise régnait sur le championnat. L'agressivité de la défense, me direz-vous ? Bien entendu. Gérald Bastide, maître à penser de la défense catalane, se plaît à souligner que « les joueurs ne parlent pas de défendre, mais d'attaquer l'attaque ». Tout un symbole ! L'USAP n'a pas encaissé d'essai depuis 291 minutes et seulement 15 points lors des trois dernières rencontres. Autres points positifs, un effectif homogène et cet état d'esprit qui fait que lorsqu'un joueur est remplacé, le rendement de l'équipe catalane ne s'en trouve pas amoindri. Psychologiquement les adversaires sont toujours atteints plus ou moins rapidement en cours de match. L'USAP inspire de la crainte, vous avez dit ?

Jeronimo de la Fuente, un Puma dans le moteur de l'USAP.

L'USAP une équipe complète

« *Il faudra tutoyer la perfection pour inquiéter les Perpignanais* », avait insisté Jean-François Coux, l'entraîneur des Drômois, avant le match. En effet cette équipe catalane commence à prendre une certaine densité. Elle offre toute une palette avec des changements de rythme, un jeu d'avants qui devient rugueux, des sorties de camp variées à la main ou au pied, un jeune buteur qui rassure le reste des troupes. Se rajoutent des lignes arrières très joueuses, même si elles sont encore incomplètes et si leur jeu est toujours en rodage. Un centre Afusipa Taumeopeau, Australien d'origine, qui commence à prendre de l'envergure au sein de cette ligne de trois-quarts. Une valeur sûre à l'origine du troisième essai synonyme de bonus offensif à Valence. D'aucuns attendent, avec une impatience non dissimulée, son association avec le capitaine des Pumas Jeronimo de la Fuente, bientôt présent au sein de l'attaque catalane.

Alors tout est parfait ? Oh non ! Le liant entre charnière et trois-quarts reste encore à améliorer, en particulier dans la régularité et dans la fluidité du jeu. Et l'indiscipline ?

Indigne pour l'heure d'une équipe du haut du tableau. En effet avec 17 pénalités sifflées contre les Catalans à Valence, il ne sera pas possible aux hommes de Mathieu Acebes d'exister lors des phases finales ou face à des équipes d'un tout autre niveau s'ils ne décident pas de corriger ce genre d'erreurs.

Leaders à l'issue de 12 journées de championnat avec un total impressionnant et jamais atteint par les sang et or de 45 points (36 points l'année du titre en 2018!), les Catalans, en pleine sérénité, donnent à leurs supporters un peu de baume au cœur dans cette vie actuelle de m….

Fins aviat !

Jo Solatges

- annonces légales - annonces légales - annonces légales -

Constitution SSP du 25/11/2020 de L'EPICERIE DES 2 LACS, SARL au capital de 1000 euros. Siège: 2 Square Guy Malé, 66490 Saint Jean Pla De Corts. Durée: 99 ans. Gérance: Mme RUPT (MOUGENOT) Nicole 11 Voie Domitienne, 66480 Les Cluses. Objet: Commerce d'alimentation générale, épicerie, rôtisserie, bazar, vente de plats cuisinés à emporter, presse, fleurs, linge de maison et lots divers, glaces, vêtements et accessoires de plage, point chaud. Point relais colis,. RCS: PERPIGNAN.

TEC. SAFETY WORKWEAR

EURL au capital de 120000 €
Siège social : 16 RAMBLA DE L OCCITANIE, APPT N 10, 66100 Perpignan
493 319 388 RCS de Perpignan

L'AGE du 11/11/2020 a décidé de :

- Prendre acte de la cessation des fonctions des Commissaires Aux Comptes Titulaire et Suppléant respectivement, COMMISSARIAT FINANCES REVISION et M. DEBARD Pierre-Philippe.

Mention au RCS de Perpignan

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Perpignan du 11/12/2020, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : G2D

Siège social : 64, avenue Georges Guynemer, Résidence le Carré du Parc, 66100 PERPIGNAN

Objet social : conseil en développement commercial, la prise de tous intérêts et participations par tous moyens et sous quelque forme que ce soit dans toutes sociétés, affaires ou entreprises, commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 300 €

Gérance : Guillaume DELSALLE, demeurant 64, avenue Georges Guynemer, Résidence le Carré du Parc, 66100 PERPIGNAN, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Perpignan.

Pour avis

La Gérance

Aux termes d'un acte sous seing privée en date du 25 novembre 2020, il a été

constitué la société suivante :

DENOMINATION : MAGIC.

FORME : Société civile immobilière

CAPITAL SOCIAL : MILLE EUROS (1 000,00 €),

SIEGE SOCIAL : VILLENEUVE DE LA RAHO (66180) 26 avenue

Salvador Dali.

OBJET : Acquisition, administration et gestion de tous biens immobiliers

DUREE : 99 années

RCS : PERPIGNAN

Gérance : M. Nébill DIFALLAH demeurant à VILLENEUVE DE LA RAHO

(66180) 26 avenue Salvador Dali.

Pour avis

LA PYRAMIDE INVESTISSEMENTS

SAS au capital de 192.500 €
Siège social :
38 ALLEE JEAN LUMIERE, LOT PLEIN SOLEIL, 13420 Gémenos
501 318 620 RCS de Marseille

En date du 14/12/2020, le président a décidé de transférer le siège social de la société 2 Ter rue ARAGO, 66330 Cabestany, à compter du 14/12/2020

Président : M. OLIVIERO Denis, demeurant 2 Ter rue ARAGO, 66330 Cabestany

Radiation au RCS de Marseille et réimmatriculation au RCS de Perpignan

ONAOS

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 € porté à 30 000 €
Siège social : 4, rue Albert Bausil 66330 CABESTANY
839849080 RCS PERPIGNAN

Du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 30 septembre 2020 et du certificat délivré le même jour par le Commissaire aux Comptes désigné à cet effet, constatant la libération d'actions nouvelles par compensation de créances liquides et exigibles sur la Société, il résulte que le capital social a été augmenté d'un montant de vingt-neuf mille (29 000) euros par émission de vingt-neuf mille (29 000) actions nouvelles de numéraire, et porté de 1 000 euros à 30 000 euros.

En conséquence, l'article 8 des statuts a été modifié.

Ancienne mention :

Le capital social est fixé à mille (1 000) euros.

Nouvelle mention :

Le capital social est fixé à trente mille (30 000) euros.

POUR AVIS

PERIC

Société à responsabilité limitée au capital social de 10 000 euros
Siège social : 5, rue du Moulinas, 66330 Cabestany
890 785 884 R.C.S. Perpignan

Aux termes du procès-verbal du 25 novembre 2020, l'assemblée générale extraordinaire a décidé d'augmenter le capital de 90 000 € par émission de 90 000 parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de 1 € chacune, le portant ainsi à 100 000 € divisé en 100 000 parts sociales de 1 € de valeur nominale chacune, entièrement libérées.

Les inscriptions modificatives seront portées au RCS tenue par le greffe du tribunal de commerce de Perpignan.

Pour avis

Lieux culturels interdits, la bronca

Décisions gouvernementales. ***La fermeture, au moins jusqu'à courant janvier, et peut-être plus, des salles de spectacle et établissements culturels, soulève indignation et colère.***

Tristesse et colère, tel est le titre de la lettre que nous adresse le théâtre de l'Archipel. Jérôme Quaretti pour le clap-cinéma de Leucate et le cinéma de Canet s'indigne également. Les acteurs culturels barrent leur effigie d'un ruban mentionnant « *Culture en danger - Non essentiel* ». La colère gronde partout. Directeur d'un théâtre, l'acteur Charles Berling, soutenu par de nombreux professionnels, dépose un recours en Conseil d'État. Le directeur du théâtre du Rond-Point à Paris, Jean-Michel Ribes déclare : « *On se sent méprisés* » ajoutant comme le fait aussi l'Archipel « *qu'il n'y a pas eu un seul cluster dans une salle de théâtre* ». Ce qui n'est pas le cas des milieux scolaires où pourtant l'enseignement artistique a pu continuer, dans des conditions bien plus incertaines que celles que pratiquent scrupuleusement les salles exclusivement dédiées au spectacle. Le directeur du cinéma Pathé, du Mans, Stanislas Nordey,

directeur du Théâtre national de Strasbourg, les écoles de danse, elles aussi fermées, protestent. Depuis le théâtre des Possibles à Perpignan, Bernard Lézin annonce que le SNSP (Syndicat national des scènes publiques) va s'associer au recours qui se prépare, toutes branches confondues, auprès du Conseil d'État.

Méconnaissance ? Non, mépris

Les décideurs ne nous feront pas croire qu'ils ignorent l'incessant et obstiné travail des artistes, des créateurs, et de tous ceux qui les entourent techniquement, pour préparer leurs rencontres avec le public. Dossiers nombreux et complexes, longues recherches pour trouver l'œuvre à proposer, multiples heures de répétition, réflexion et retours sur le sujet. Quoi de plus rigoureux que les règles qu'ils s'imposent pour créer un spectacle, théâtre, danse, concert et autres performances ? Quoi de plus rigoureux que la maîtrise d'un instrument ou de son corps, que la mise en place d'un collectif avec tous les échanges et le contrôle individuel et pluriel que cela exige ? Présenté au public en une ou deux heures, rarement plus, un spectacle est le fruit de longs mois, parfois de plusieurs années, de préparation. Point n'est besoin d'apprendre aux performeurs ce qu'est la discipline, l'art en tous points l'exige. Point n'est besoin de dire aux organismes qui gèrent les salles comment respecter les règles, ce sont eux qui sont soumis aux plus drastiques et qui ne se permettent pas de les transgresser. Les salles de cinéma, les théâtres, les musées et autres lieux similaires ont été exemplaires durant la période de déconfinement. Mais d'un trait de plume, d'une phrase dans un discours, on les sacrifie. On nous a dit que le président de la République a dans son jeune temps joué au théâtre. Aurait-il oublié depuis la sacro-sainte règle d'or : la règle du jeu ?

Yvette Lucas,
elle aussi très en colère

Parcours d'un rebelle

Livre. ***Avec Hyperferon ou le silence de la moelle, Thierry Nutchey offre le récit rageur et halluciné d'une descente aux enfers qui prend des allures de renaissance.***

C'est un livre qu'on reçoit comme un coup de poing, son titre, *Hyperferon ou le silence de la moelle*, son auteur, Thierry Nutchey. Hyperferon est le nom d'une molécule utilisée lors d'un protocole expérimental. Thierry Nutchey s'est installé en

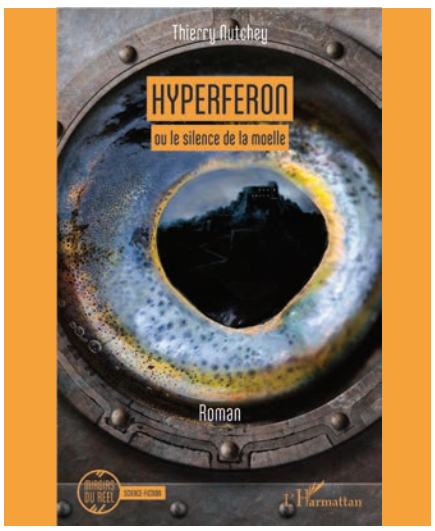

Vallespir voici quelques années, c'est là, à Corsavy qu'il a mis la dernière main à ce livre dans lequel on devine une bonne part d'autobiographie.

Il y est beaucoup question de médecine, l'auteur a pas mal fréquenté les hôpitaux et a visiblement quelques vieux comptes à régler. En dehors de cela, la vie de Thierry Nutchey est comme un roman. « *Autodidacte, punk de la première heure, baroudeur* », lit-on sur la quatrième de couverture. Mais aussi auteur, réalisateur, directeur artistique, il a exercé en Europe, au Japon, en Chine et beaucoup en Afrique, son continent de cœur. On se dit que ce doit être une sacrée personnalité. Singularité que l'on retrouve dans son livre, une écriture comme en apnée, une rage, de longues phrases au rythme puissant, des mots qui claquent, indiscutablement un style. Et des majuscules, elles sont pour chaque terme désignant un groupe en faisant une entité honnie, les Flics, les Bourgeois, les Blouses Blanches, le Professeur (de médecine)... On y suit Basile, adolescent en révolte contre son milieu (famille propriétaire d'usine), il met le paquet, alcool, psychotropes, délinquance prison. Artiste, aussi, il produit des œuvres plastiques ou photographiques noires et expressionnistes.

Toujours au bord de l'abîme, il connaîtra l'amour fou, les amitiés toxiques, mais aussi la maladie qu'il traitera comme le reste, avec panache et autodérision. De sa condition de malade suivant un protocole expérimental, il fera un gigantesque et délirant chef-d'œuvre, un ultime tour pendable.

Une vision, certes très personnelle, mais, assurément, une écriture.

N.G.

Thierry Nutchey, ***Hyperferon ou le silence de la moelle*****, éd L'Harmattan 22€**

Paroles de liberté

Ecriture. ***Après l'assassinat de Samuel Paty, des collégiens d'Alès ont été sollicités par leur professeur d'histoire pour partager leur ressenti.***

Touché par la mort tragique de Samuel Paty, Gilles Roumieux, professeur d'histoire et de géographie au collège Jean Racine à Alès, a considéré « *qu'après l'assassinat d'un professeur qui défendait et expliquait la liberté d'expression, il serait incohérent, que les élèves ne s'expriment pas sur le sujet* ». Il leur a donc proposé « *de donner leur ressenti, de livrer leurs réflexions après cet événement.* » Une soixantaine d'élèves, dont les parents avaient été informés de la démarche, ont répondu.

Florilège…

Manon : « *La liberté d'expression est primordiale, indispensable, c'est un privilège que l'on ne peut pas perdre. La liberté, c'est pouvoir être l'arbitre de nos décisions.* »

Julia : « *Notre liberté a été atteinte par ceux qui n'en veulent pas, mais nous ne pouvons pas les laisser nous la voler. Nous l'avons acquise et elle restera à jamais dans nos vies. Un professeur représente la culture, la liberté, il nous apprend à devenir ce que nous serons demain, des citoyens libres et prêts à affronter le monde et ses difficultés.* »

Alban : « *Nous avons une chance incroyable de vivre dans un pays libre, c'est un privilège dans notre monde d'aujourd'hui. Résister, c'est être solidaire face aux épreuves et être sûr de sa force.* »

Clara : « *La liberté est un grand mot que l'on ne comprend pas tous, mais c'est le fait de se construire et de devenir ce que l'on veut sans avoir peur du regard des autres. On ne nous privera pas de notre liberté et de nos droits, c'est le ciment qui nous lie. Résister, c'est empêcher de porter atteinte à ce que nous sommes.* »

Le projet prévoit, en 2021, l'édition d'une brochure qui regrouperait tous les témoignages des collégiens de Jean Racine. Résistance….

Evelyne Bordet

Plus d'articles chaque semaine sur le site www.letc.fr
suivez-nous sur

Chez Sam
coiffure homme

J'HORDI DIAMANTAIRE
Joaillier - Horloger Créateur

Réparation, restauration de toute horlogerie, montre, réveil, automates
achat or - argent au plus haut court
estimation gratuite

45, RUE NATIONALE - 66200 ELNE - 04 68 22 80 08
Du mardi au samedi de 9h30 à 12h et de 14h15 à 18h30

Illiberis Optique
Tél : 04.68.22.11.40
Place de la République 66200 Elne

- Spécialiste VARILUX
- Optique de Sport
- Solaires
- Lentilles

Proxim'Optic
Tél : 04.68.37.22.59
Boulevard Desnoyer à Saint Cyprien

MF
MARCEL FOINNEAU

AMÉNAGEUR
PROMOTEUR

Signature du bien vivre Catalan !

SAS Marcel Foinneau - 2 Route nationale, 66200 Alénya
Tél. 04 68 66 72 34

Garage Martre ELNE
RENAULT
Une équipe professionnelle pour vous servir

RENAULT minute
dyneff

MÉCANIQUE
CARROSSERIE
VENTE VÉHICULES
NEUF ET OCCASIONS

04 68 22 23 00
garage.martre@orange.fr

Sortie Nord N°6
Ancienne Rte Nationale 114 - **ELNE**

MARINACH TAXI
AMBULANCE *VSL

MINIBUS 8 PLACES
TRANSPORT DE PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE

06.09.58.44.44 * 04.68.22.16.88

Communes de stationnement Elne, Alenya et Canet
32, rue Nationale & 5, rue Gustave Eiffel (ZA) . 66200 ELNE

Intermarché SUPER
ELNE

24/24 · GAZ · CB RETRAIT · PRESSE · leDRIVE Intermarché

Ouvert du lundi au samedi, en continu de 8h45 à 19h45
Le dimanche, de 8h45 à 12h30

04 68 22 04 56
Z.I. - 10 boulevard Jacques Albert

TUBERT ENVIRONNEMENT
Pour un traitement plus responsable de vos déchets.

Siège du Groupe
Route de Bages
66200 ELNE
Tél. 04 68 22 08 59
Mail : contact@tubertenvironnement.fr

Déchetterie professionnelle
Chemoin de Charlemagne
66200 ELNE
Tél. 04 68 21 00 40
Site : www.tubertenvironnement.fr

GAXIEU
AU COEUR DE VOS PROJETS
GAXIEU.FR

GAXIEU CABESTANY
4 rue du Moulinas
66330 Cabestany
T. 04 68 66 07 70